

fatigues excessives. Certes, si un étranger était en droit pour services rendus à notre pays, d'être admis membre honoraire de la Saint-Jean-Baptiste, c'était bien M. Rameau, et, sa nomination de président d'honneur en 1888 lors de sa dernière visite à Montréal, ne soldait encore qu'imparfaitement le tribut d'hommage et de reconnaissance que son œuvre nationale lui avait mérité de la part des Canadiens-Français de l'Amérique entière.

Parlant de la position où il avait trouvé alors les groupes canadiens-français répandus, çà et là, dans la vaste étendue des Etats-Unis, il disait :

“ L'idée mère d'un lien général entre tous les groupes français de l'Amérique, et de leur conservation par un appui mutuel, l'idée à laquelle nous en avons appelé déjà à propos des Acadiens, est contenue dans la société Saint-Jean-Baptiste ; il suffirait d'en développer par l'application par la création de relations plus fréquentes et plus étroites entre ces groupes isolés et le foyer central.

“ Ainsi seraient, par exemple, l'établissement de quelque députation et visite périodique semblable à celle qui fut faite, il y a quelques années, aux Canadiens du Détroit ; la publication d'un journal spécial, organe de la société et qui serait le signe visible du lien qui rattacherait tous les groupes canadiens entre eux et avec le Canada lui-même ; et, lors même que de temps à autre, quelques émigrants échapperaient aux courants généraux pour se rendre en ces districts, il n'y aurait là rien de fâcheux, bien au contraire, ils entretiendraient d'une manière plus intime l'union et les relations de la mère patrie avec les colonies sorties de son sein. De cette façon, il ne serait nullement impossible de maintenir, dans un certain nombre de groupes canadiens aux Etats-Unis, la langue et les mœurs nationales, et, tout en se conservant ainsi, plusieurs pourraient même se développer par leur propre force et former des cantons peuplés de Franco-Canadiens, se soutenant par leur masse suffisante et leurs relations conservées avec la mère-patrie ”

N'est-ce pas, Messieurs, que ces sages avis, ces conseils éclairés devaient, par leur application pratique dans un temps plus ou moins rapproché, remplir parfaitement le but national du fondateur de l'association Saint-Jean-Baptiste, en unissant entre eux tous les Canadiens ; en leur fournissant des motifs de réunion, des occasions de fraterniser et de se mieux connaître et en cimentant, par là, l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille et les enfants d'une même patrie.